



PLATEFORME NUMÉRIQUE FRANCE BLEU – FRANCE 3 : **POUR NOUS, C'EST NON !**

L'annonce du dernier gadget gouvernemental n'est pas pour nous rassurer. Il s'agirait de créer un « grand média numérique de la vie locale », c'est-à-dire un site commun aux réseaux France 3 et France Bleu, piloté par un groupement d'intérêt économique (GIE), avec une double gouvernance, dont les contours restent mystérieux.

Voilà que ce projet de rapprochement, qui avait échoué en début d'année, revient sous la baguette de la Ministre de la Culture, au mépris de l'indépendance et de la pluralité éditoriales du service public.

Au moment où la direction de la stratégie numérique de France 3 annonçait une réforme de ses sites régionaux, au moment où une nouvelle plateforme de France Bleu était annoncée, cette injonction gouvernementale remet tout en cause sans aucune concertation préalable avec les journalistes des deux entreprises.

Cette « offre numérique commune » devrait voir le jour en mars 2022, en pleine campagne présidentielle, ce qui, pour le SNJ, apparaît davantage comme une opportunité politique que comme une décision concertée et éclairée en matière d'audiovisuel public.

Les directions de Radio France et de France Télévisions ont beau répéter que les journalistes des deux réseaux garderont leurs contrats de travail, le SNJ s'interroge en cas de transferts de certains salariés vers une entité qui pourrait être moins-disante en termes de garanties sociales.

Et comment faire cohabiter un réseau de France 3, avec ses 13 régions, qui possède déjà des services dédiés au web, et celui de France Bleu, avec ses 44 locales, où les journalistes sont « tous contributeurs », épaulés par des équipes supports réduites ?

Cette distinction importante amène une série de questions sans réponse à ce jour :

- Quid du pluralisme de l'information et du traitement d'une même actualité par les deux médias ?
- Quelle sera la ligne éditoriale commune et qui la pilotera ?
- Comment garantir l'indépendance des rédactions des deux entreprises ?
- Quelle sera la hiérarchie de l'information de « la vie locale » ?
- Cette plateforme vise-t-elle à faire disparaître les sites de France Bleu et de France 3 ?
- Quels seront les moyens alloués ?
- La publicité y aura-t-elle sa place, dans quelles proportions ?
- Comment seront pris en compte les droits d'auteur des journalistes ?

Le SNJ dénonce un projet confus. Le développement numérique ne doit pas être prétexte à économies, ou vecteur de conditions de travail dégradées, alors que déjà, dans nos deux entreprises, la santé des salariés est malmenée.

C'est pourquoi le SNJ sera très vigilant pour défendre les journalistes de France Bleu et de France 3 et leurs missions de service public. Il se battra pour empêcher tout projet qui viserait, à terme, à fusionner les rédactions de l'audiovisuel public au détriment de l'emploi, mais aussi du pluralisme de l'information. Nos publics, internautes, auditeurs et téléspectateurs n'y ont rien à gagner, eux non plus.